

CONTACTS

Martin Detry
SYSTEMAT
 Tél.: +32 2 352 85 04
martin.detry@systemat.com

Frédérique Jacobs
 Press Relations
 Tél.: +32 479 42 96 36
frederique.jacobs@systemat.com

Lasne, le 25 mai 2010

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

La société anonyme Systemat a tenu ses assemblées générales ordinaire et extraordinaire ce mardi 25 mai 2010 à 16h30 au siège social de la société à Lasne.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes annuels de l'exercice 2009, ainsi que l'affectation du résultat proposée par le conseil d'administration.

Ci-dessous, un rappel des principaux chiffres consolidés et audités pour cet exercice 2009.

CHIFFRES CLES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	2009	2008
Résultat des activités BELUX		
• Produit des activités courantes	101.127	112.156
• Marge brute	30.110	33.154
• Amortissements et réductions de valeur	(1.381)	(1.666)
• Résultat d'exploitation courant	(237) *	2.230
• Cashflow d'exploitation courant	1.144 *	3.896
Résultat d'exploitation courant GROUPE		
• BELUX	(237) *	2.230
• INTERNATIONAL	(206)	(7.259)

* hors charge de restructuration = 488

GROUPE <i>(En milliers d'EUR)</i>	2009	2008
Bilan		
• Capital Social	45.829	48.123
• Capitaux propres	39.289	42.009
• Trésorerie nette court terme	15.502	13.664
• Total bilan	65.372	70.312



L'assemblée générale ordinaire a donné décharge de leurs mandats aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2009.

L'assemblée générale extraordinaire, pour sa part, fait suite à procès-verbal de carence du 28 avril 2010, date à laquelle s'est tenue une première assemblée générale extraordinaire qui ne réunissait pas les conditions de présence prévues par les articles 558, 559 et 620 du Code des Sociétés, soit la moitié du capital social présente ou représentée. L'assemblée générale extraordinaire de ce 25 mai a donc pu délibérer valablement, quel que soit le nombre de titres représentés, et a entériné les résolutions à l'ordre du jour, notamment :

- Décision de réduire le capital par remboursement aux actionnaires à concurrence de 6.638.802 EUR (par prélèvement en priorité sur le capital fiscal de la société) et modification subséquente des statuts.

Suite à la réduction proposée, le capital social est par conséquent fixé à 38.912.916,96 EUR, représenté par 6.638.802 actions et ce, après la destruction des actions propres acquises précédemment par la société en vue de leur destruction immédiate conformément à l'article 612 du Code des Sociétés, soit 57.030 actions pour un montant de 277.736,06 EUR ;

- Autorisation donnée au conseil d'administration pour la réduction de capital à concurrence d'un montant maximum de 2.000.000 EUR par le biais d'un nouveau programme de rachat d'actions propres, en remplacement de l'ancien programme voté lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 janvier 2009 ;
- Pouvoirs conférés au conseil d'administration pour l'exécution des résolutions et notamment, la coordination des statuts.

Jean-Claude Logé, Administrateur Délégué du Groupe Systemat a ensuite commenté les résultats de l'exercice 2009 et, concernant l'exercice 2010, il a rappelé que les résultats Belux enregistrés au cours du 1^{er} trimestre étaient en ligne avec les objectifs fixés. Les prévisions pour l'année 2010 restent donc globalement inchangées, mais dépendront évidemment de l'évolution du climat économique.

